

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

**N°11-2026**

**Date de convocation :**  
26/01/2026

**Date d'affichage :**

**Nombre de conseillers  
en exercices : 09**

**Nombre de conseillers  
qui ont délibéré : 6**

**Nombre de pouvoirs : 1**

**Pour : 00  
Contre : 00  
Abstention : 07**

**Objet :**  
Étude d'une offre de  
vente à la commune –  
Parcelles A282 et A300  
lieudit l'Annoye

**Certifié exécutoire  
compte tenu de :**  
Sa transmission en  
Préfecture le :

Et de sa publication le :

**Le Maire**

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1<sup>er</sup> adjoint, CLÉRÉ Denis

Élus :

M. BOULET Bernard, M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline et Mme SINOQUET Valérie ;

Étaient absents excusés :

Mme LEGROS Alexandra (donne pouvoir à Mme MEULIN Maryline),  
Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre et M. LEULIER Jean-Paul.

M. LEGRIS Cyril Denis est désigné secrétaire de séance.

### ÉTUDE D'UNE OFFRE DE VENTE A LA COMMUNE – PARCELLES A282 ET A300 LIEUDIT L'ANNOYE

Monsieur le Maire propose le projet d'achat des parcelles A282 et A300 lieudit l'Annoye.

Le Conseil municipal n'est pas hostile au projet, mais ne se prononcera que lorsqu'ils connaîtront le prix de vente négocié avec le vendeur ainsi que l'estimation du coût des travaux pour la remise en état des lieux.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Régis SINOQUET**

